

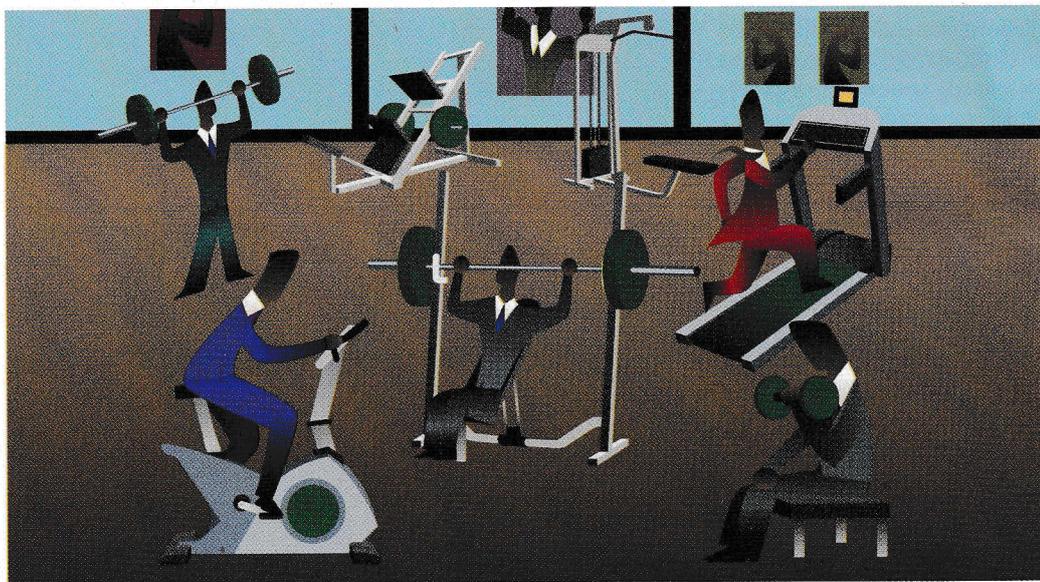
Sport au travail. Salariés en forme... patrons contents

Le sport au travail est un plus apprécié de nombreux salariés, qui y voient une possibilité de « qualité de vie au travail ». Des patrons y voient, eux, un moyen de forger un esprit d'entreprise et de gagner en productivité.

« Promis, cette année, je me remets au sport ! » Reste que, avec les journées de travail à rallonge ajoutées aux transports et aux tâches familiales, il est difficile de trouver le temps d'une pratique sportive. Et si la solution, c'était de pouvoir pratiquer pendant sa journée de travail ? L'idée séduit. Fin août, le baromètre Sport-Santé de la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire révélait que 21 % des personnes interrogées aimeraient pouvoir pratiquer une activité sportive sur leur lieu de travail. Face à cette demande, le business du sport en entreprise se développe. De nombreuses sociétés proposent salles de sport, coaches ou cours variés. Dans la presse managériale, fleurissent les articles sur les bienfaits du sport sur la santé des salariés... et sur leur productivité. Les grandes entreprises ne sont plus les seules, des salles interentreprises voient le jour sur des zones d'activité.

UN PLUS POUR LES SALARIÉS

« Au Louvre, où je travaille, il existe une salle de sport. J'y vais trois fois par semaine, entre midi et deux », explique Fred, libraire. « Avant les courses, je me prépare à la salle de sport, mais je suis aussi des cours de pilates, de gym... avec des coaches », décrit-il. Ce grand sportif cumule pratiques



« Très tôt, le syndicalisme s'est occupé du sport pour l'enlever au curé et au patron. » J.-F. DAVOUST, ANCIEN CONSEILLER CONFÉDÉRAL CGT

au travail et à l'extérieur. Pour d'autres, le temps de travail est le seul moment possible pour faire du sport. « Lors de mes travaux de thèse, j'ai interrogé de nombreux salariés qui fréquentaient des salles de sport d'entreprise. J'ai remarqué une vraie différence selon le sexe. La grande majorité des femmes interrogées me répondaient : "Avec la famille, vous voudriez que je trouve le temps quand, sinon ?" Quand aucun des hommes n'a mentionné ces charges familiales », se souvient Julien Pierre, maître de conférences en sciences du sport à la faculté de Toulouse.

Mais la possibilité de faire du sport au travail ne séduit pas la majorité des salariés, tant s'en faut. « Dans les sociétés qui proposent une offre sportive, 10 % à 20 % des salariés seulement l'utilisent », relève le chercheur. Reste

que, si la grande majorité des salariés ne pratiquent pas le sport en entreprise, ils n'en voient pas moins l'offre d'un bon œil. « Ils apprécient cette potentialité. C'est la plupart du temps ressenti comme une marque d'attention », souligne Julien Pierre.

LE PATRONAT EN PROFITE

Si les lumières sont braquées actuellement sur les initiatives des employeurs, le sport au travail ne se limite pas à ces dernières. Dans ce champ coexistent la Fédération française du sport d'entreprise (FFSE) (anciennement Sport Corpo) et la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), proche de la CGT. « Dès la création du syndicat, le syndicalisme s'est préoccupé du sport pour l'enlever au curé et au patron », note Jean-François Davoust, ancien conseiller confédéral CGT. Il faut dire

que, dans la dernière partie du XIX^e siècle, les patrons paternalistes avaient commencé à proposer des activités sportives. « Pour que leurs ouvriers soient en meilleure santé, qu'ils n'aillent pas au cabaret, mais aussi pour qu'ils ne fréquentent pas le syndicat », rappelle Julien Pierre. La même logique avait prévalu à la création des patronages.

Si, en 1945, à la création des comités d'entreprise, les associations sportives du travail avaient fait leur apparition sous l'impulsion de la CGT, dans les dernières décennies, ce champ a été déserté. « À partir des années 2000, un très grand nombre de CE se sont contentés de fournir des bons "sports" aux salariés », regrette Jean-François Davoust. Signe des temps, même à la CGT, seule organisation syndicale à se préoccuper de cette question, le « monsieur sport » n'a pas été remplacé. En revanche, les challenges d'entreprise se développent et les employeurs sont invités à se préoccuper du « bien-être » de leurs salariés. La version XXI^e siècle du patron hygiéniste ? ★

MÉLANIE MERMOZ